



Délibération n° 07 / 2017

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-sept le dix mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Danièle DUBOUCHER, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Marie-Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Thierry QUILES.

Absents excusés : Anne-Marie CALMES (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), Rémi SIE (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation - Marché de Noël 2017 - Demande de subventions

Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au Maire, Délégué à l'animation et à la vie sportive, expose au Conseil municipal :

La municipalité souhaite organiser pour la 10ème année, un marché de Noël le 16 décembre en nocturne de 17h à 22h et le dimanche 17 décembre de 10h à 18h. Le marché se déroulera dans le parc du château et le centre du village principalement le long de la route de Cournonterral.

Cette manifestation rassemble près de 80 à 100 exposants environ avec notamment :

- de nombreuses animations musicales, manèges enfantins, ...
- la distribution de cadeaux par le Père Noël le dimanche,
- l'embrasement du château le samedi soir avec vin chaud,
- une patinoire pour tous.

En cas d'intempéries, la manifestation sera maintenue et aura lieu dans la salle du bicentenaire et la halle aux sports (avenue de l'Europe).

Cette animation, devenue emblématique sur le territoire communal, et reconnue au-delà des frontières du territoire cantonal, a pour objectif de faire vivre Pignan autour de la magie de Noël pendant deux jours, de mettre en valeur les produits du terroir et de défendre le patrimoine local à travers le vin, les olives et la cuisine locale. Cela permet aussi de mettre en contact les commerçants locaux et les habitants. Pour les habitants de la métropole, du canton et du département cette manifestation leur permet de découvrir notre patrimoine culturel et historique à travers cette manifestation.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 07/2017

Objet : Animation - Marché de Noël 2017 - Demande de subventions.

Afin de permettre la pleine réussite de cette manifestation, il convient de solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animations le 27 février 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des voix exprimées :

- AUTORISE Mme le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28 (dont 3 pouvoirs)

Votes : 28

Pour : 28

Contre : 0.

Abstention : 1 (M. Jean-Marie POURTIER).

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 1^{er} mars 2017.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN